



DÉCLARATION LIMINAIRE

DR CLERMONT-FERRAND

Formation Spécialisée de Service
18 septembre 2026

Monsieur le Président,

Cet été, la loi RIPOST a été votée sans évolution de l'article 9 en faveur de la douane, malgré une intersyndicale qui a porté la nécessité de positionner la DGDDI comme administration de référence dans la lutte contre les trafics. Si nos missions sont pour partie réalisées par les gendarmes et les policiers, comment pourrait-on croire à un avenir serein pour les douaniers ? Le risque d'invisibilisation de notre administration et de ses agents est bien réel. Il faut maintenant attendre le futur décret d'application pour connaître la portée de cette loi et le sort réservé à la douane.

Dans sa liminaire du 2 avril dernier, la CGT évoquait la situation difficile des 4 vérificatrices du pôle douane du bureau de Clermont-Ferrand. Depuis le 1^{er} septembre, elles ne sont plus que 3. S'il y a une baisse des déclarations à l'import, il faut souligner que les déclarations sont en forte augmentation à l'exportation (+24 %). Le contrôle obligatoire des déclarations d'exportation de produits psychotropes et de produits stupéfiants représente une réelle charge de travail. A cela s'ajoute l'application de réglementations diverses et complexes en matière de biens à double usage, d'embargo, de biens culturels, de réglementation phytosanitaire. Le contrôle de ces marchandises prend du temps, tout comme les dossiers ex-post demandent un véritable investissement. Sans compter que les demandes de dédouanement de véhicules sont en forte hausse. Face à cette réalité, il leur devient difficile de consacrer du temps aux contrôles ex-ante physiques, même avec le soutien de leur chef de service, et il ne faut pas oublier que leurs déplacements s'effectuent sur 4 départements.

Le plan Douane Massif prévoit un budget de 419 millions d'euros mais ne contient aucune revalorisation salariale ; malgré cette enveloppe exceptionnelle, il n'y aura pas un centime pour une mesure indemnitaire. A cela, il faut ajouter :

- le fait que le point d'indice a perdu plus de 15 % de sa valeur depuis 2017 au regard de l'inflation,
- la suppression de la GIPA,
- la fin des répartitions contentieuses.

Les douaniers pourront manifester leur mécontentement lors de la journée intersyndicale de grève dans la Fonction Publique. Le SNAD CGT donne rendez-vous à tous les agents

le 29 septembre prochain

y compris les agents de la surveillance. C'est grâce à la pression du dépôt d'un recours devant le Conseil d'État que la CGT a obtenu le retour du droit de grève pour tous.